

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2732>

Résultats CNESER 2019

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - CNESER - Résultats élections au CNESER -

Date de mise en ligne : mardi 16 juillet 2019

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Le SNTRS CGT remercie les chercheurs, ingénieurs et techniciens des organismes de recherche (EPST) qui ont voté pour les listes CGT aux élections du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER).

La CGT, dans les EPST, sera représentée par un élu dans le collège chercheurs (titulaire : Patrick Boumier CNRS et suppléante : Pascale Maillard INRA) et un élu dans le collège Ingénieurs et Techniciens (titulaire : Christine Leininger INRIA et suppléant : Alain Giron INSERM).

Les élus et représentants de la CGT au CNESER (2 pour les EPST, 2 pour les EPIC, 3 pour l'Enseignement Supérieur et les représentants nommés par la CGT en représentation de l'ensemble des salariés) continueront à porter les revendications des salariés de notre secteur sur les enjeux de la recherche publique, et de l'enseignement supérieur.

Ils agiront pour :

- un service public national d'enseignement supérieur et de recherche laïc, gratuit, démocratique et émancipateur ;
- le renforcement des organismes nationaux de recherche et de leurs missions ;
- un engagement financier de l'État qui permette un retour aux financements pérennes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Publique (ESR) ;
- la création d'emplois statutaires, la titularisation des contractuels sur postes pérennes et l'augmentation du point d'indice et des primes.

Ils s'opposeront :

- au démantèlement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- à la mort annoncée du statut général des fonctionnaires et la remise en cause des statuts particuliers des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Publique ;
- à la sélection à l'université (entrée en Licence, Master) et Parcoursup, et l'augmentation des droits d'inscription de l'enseignement supérieur ;
- à la politique de regroupement et de fusion des établissements, instrument privilégié du démantèlement du service public, aggravée et encouragée par l'ordonnance « regroupements » ;
- au recours accru aux personnels contractuels et au développement de la précarité.

Ils s'engagent à vous tenir régulièrement informés de leurs actions et de leurs interventions dans les débats du CNESER.

La CGT revendique :

- la suppression du crédit impôt recherche qui n'est qu'un outil d'optimisation fiscale ;
- l'augmentation des crédits récurrents des laboratoires de recherche par le transfert des crédits du PIA et de l'ANR aux organismes de recherche ;
- des missions de recherche publique assurées par des personnels titulaires de la Fonction publique ;
- la résorption de la précarité par la mise en place d'un plan pluriannuel de créations d'emplois statutaires ;
- l'augmentation annuelle du point d'indice ;
- l'augmentation des primes fixes qui sont parmi les plus basses de la fonction publique ;
- la revalorisation des carrières et des rémunérations de l'ensemble des personnels de la recherche.



Resultats CNESER 2019